Une ressource publiée sur tmnlab.com

Défendre la culture aujourd'hui : une question démocratique et numérique

Posted on 12 juin 2026 by Anne Le Gall

Les annonces se succèdent. Menace de saison blanche au Théâtre de Vanves ou à La Coupole Saint-Loubès Projet de restructuration du Channel à Calais. Fermeture de l'antenne rochelaise du CDCN La Manufacture. Abandon des investissements pour maintenir le bâtiment de la Scène nationale d'Aubusson. Réductions budgétaires qui fragilisent durablement des équipes, des artistes et des territoires. Attaques publiques de toutes parts.

Si la mobilisation paie encore – en témoigne le rétropédalage à Vanves ou Saint-Loubès grâce, notamment, au soutien du Syndeac – et s'intensifie – à l'image de la création récente du collectif Livrer Bataille – la situation reste éminemment critique. Ces événements sont souvent analysés sous l'angle financier par les politiques. Pourtant, ils révèlent une transformation plus profonde : la place de la culture dans notre société n'apparaît plus comme une évidence collective.

La culture ne fait plus consensus

Cette situation intervient dans un contexte marqué par la fragmentation du débat public, l'accélération des flux d'information, la montée des logiques de polarisation et l'affaiblissement des médiations traditionnelles. Interventionnisme et censure sont de plus en plus assumées, les algorithmes contribuent à l'invisibilisation des acteurs culturels et à la réduction de la pluralité des représentations. L'auto-censure des artistes et des structures se répand. L'autocritique venant du secteur culturel lui-même est davantage entendue que l'ensemble des formidables réalisations partout sur le terrain ou les chiffres réels de la fréquentation des salles de spectacle. Les faits sont contestés, les récits concurrents se multiplient, les espaces de dialogue se réduisent.

Dans ce paysage, les institutions culturelles remplissent pourtant une fonction essentielle. Elles produisent des espaces où la complexité peut être appréhendée, où l'altérité peut être rencontrée, où des imaginaires communs peuvent être construits.

La fragilisation de la culture – tout comme les attaques sur l'éducation ou l'affaiblissement des médias publics – et la fragilisation du débat démocratique procèdent d'un même mouvement. Mais cette évolution ne peut être comprise sans regarder le rôle joué par les infrastructures numériques.

Depuis vingt ans, les grandes plateformes sont devenues les principaux intermédiaires de l'accès à l'information, aux œuvres et aux échanges sociaux. Elles déterminent une part croissante de ce qui est visible, découvrable ou invisible. Elles orientent l'attention collective selon des logiques qui échappent largement au débat démocratique.

Le secteur culturel s'est adapté à ces transformations. Il a appris à communiquer sur les

réseaux sociaux, à travailler en environnement numérique, à produire de nouveaux formats parfois critique du numérique et des technologies.
Mais il a rarement participé à la définition des règles qui organisent ces espaces.

Or la question n'est plus seulement celle des usages. Elle est devenue celle des infrastructures et de leur gouvernance. Qui contrôle les systèmes qui organisent la circulation des œuvres et des contenus ? Qui définit les critères de visibilité ? Qui possède les données qui permettent de comprendre les pratiques culturelles ? Qui décide des conditions d'accès aux technologies qui transformeront demain les modes de création, de médiation et de diffusion ?

Ces questions sont profondément culturelles et démocratiques.

Le numérique ne constitue pas un sujet extérieur à la culture. Il est devenu l'un des principaux environnements dans lesquels se construisent les représentations, les récits et les formes de participation citoyenne. Dans des espaces qui souvent échappent à la puissance publique.

Pour cette raison, défendre la culture aujourd'hui, outre préserver les institutions, les emplois, les moyens d'agir auprès des artistes et des publics, c'est aussi construire les conditions d'une capacité d'action collective sur les infrastructures numériques.

Cela implique de renforcer les communs numériques du secteur culturel, de développer des modèles de gouvernance ouverts et démocratiques, de favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information, de protéger le droit d'auteur, de soutenir les initiatives qui permettent aux acteurs culturels de mutualiser leurs ressources et leurs données. Cela implique une politique culturelle numérique ambitieuse et le renforcement des politiques culturelles de terrain.

Cela implique également de développer une véritable culture critique du numérique. Non pas pour rejeter les technologies, mais pour comprendre leurs effets sociaux, politiques et économiques et être en mesure d'en orienter les usages.

L'enjeu dépasse largement le seul secteur culturel.

Dans une démocratie, la question n'est jamais seulement de savoir quelles œuvres sont produites ou diffusées.
Elle est aussi de savoir qui organise les conditions de leur circulation, qui façonne les espaces de visibilité et qui participe à la définition des règles du débat public.

La culture a toujours été une affaire d'institutions, de lieux et de politiques publiques. Elle est désormais aussi une affaire d'infrastructures numériques et de gouvernance. Et c'est l'ensemble qui doit être interrogé en responsabilité.

C'est sur ce terrain que se joue une part croissante de notre capacité collective à faire société.

Photo : La Fin du présent, INVIVO – Julien Dubuc, crédits David Gallard, avec l'aimable autorisation de la compagnie